



**Réunion du groupe de travail « Révision des avis de la CNC » du vendredi  
22 octobre 2010**

***Présents:***

C. Dendauw (Président), C. Collet, D. Couturier, E. De Wielemaker, J.-F. Hubin et M. Ploumen, membres du groupe de travail.

***Lors de sa réunion du 22 octobre 2010, le groupe de travail a traité plusieurs avis.***

**Révision des avis relatifs aux stocks**

La révision de la plupart des avis relatifs aux stocks a déjà eu lieu lors de la réunion plénière précédente. La révision de ces avis s'est achevée lors de cette réunion par la discussion des avis 126/6 « Individualisation du prix d'acquisition », 138/5 « Logiciels » et 150/1 « Immobilisations corporelles - Distinction par rapport aux stocks ».

**Révision des avis relatifs aux subsides**

Ensuite, les membres du groupe de travail ont débuté l'examen des avis relatifs aux subsides. Les avis suivants ont été examinés : 125/1 « Date à laquelle le subside doit être comptabilisé », 125/2 « Consommation du subside », 125/2*bis* « Consommation du subside », 125/3 « Subsides ayant acquis un caractère certain après la réalisation de l'investissement », 125/3*bis* « Subsides ayant acquis un caractère certain après l'amortissement en tout ou en partie de l'investissement », 125/4 « Terrains - Immobilisations corporelles », 125/5 « La notion de subside en capital », 125/6 « Subsides en capital - Imputation - Subsides accordés après l'amortissement total ou partiel de l'investissement ». Il a été convenu de les intégrer dans un nouvel avis intitulé « Subsides des pouvoirs publics ». En plus des adaptations nécessaires apportées aux références légales, ces avis ont fait l'objet d'un examen sur le plan du contenu. Après un examen plus approfondi par le groupe de travail, un projet d'avis sera présenté aux membres de la CNC.